

Programme de recherche sur les réserves de sables bitumineux de l'Alberta

Le 14 janvier, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a annoncé la création d'une Commission de la Technologie et de la Recherche sur les réserves en sables bitumineux de l'Alberta, et l'action d'un fonds de 100 millions de dollars destiné à la recherche dans le domaine de l'extraction du pétrole à partir de ces réserves de sables bitumineux du nord de la province. Bien que les sables contiennent quelque 900 milliards de barils de bitume brut, les méthodes actuelles d'exploitation à fleur de terre ne permettent d'en extraire que 26.5 millions de barils de pétrole. Voici des extraits de la déclaration de M. Lougheed:

“Ce projet a pour but de donner, dans les plus brefs délais possibles, un nouvel élan à la recherche et à la technologie qui sont essentielles pour assurer l'exploitation de cette partie des sables bitumineux de l'Alberta qui ne peuvent être extraits en surface. Il est primordial que ces sables bitumineux profondément enfouis en viennent à constituer une partie reconnue et assurée des sources d'approvisionnement en énergie de l'Alberta, du Canada et du monde entier, car autrement les grandes compagnies canadiennes d'exploitation de sables bitumineux et de pétrole brut synthétique ne pourront extraire qu'environ 10 p. cent du volume de pétrole synthétique virtuellement récupérable des sables bitumineux.

“La création de cette Commission de Technologie et de Recherche constitue un premier pas dans notre projet de percée dans le domaine de l'énergie. Cet organisme sera chargé de la recherche et de la coordination des renseignements pour favoriser une extraction

maximale du pétrole synthétique contenu dans ces dépôts albertains.

“Reconnaissant l'ampleur et l'importance de cette tâche, nous remettons aujourd'hui à cet organisme, un fonds de 100 millions de dollars aux fins de la recherche dans le domaine de la technologie, et ce sur une base quinquennale.

“Après ces cinq ans, nous serons mieux en mesure de vérifier la pertinence de la présente déclaration.

“Les sables pétrolifères de l'Alberta constituent la plus grande réserve de composés de pétrole au monde. Les dépôts se trouvent concentrés dans quatre régions du nord de l'Alberta et contiennent au total 900 milliards de barils de bitume brut. Même si on ne réussissait à récupérer que le tiers de ce bitume brut, puis à le traiter, il pourrait en résulter de 225 à 250 milliards de barils de pétrole brut “synthétique”, ce qui équivaut à près de la moitié des réserves de pétrole brut ordinaire connues dans le monde.”

Les habitants de la baie James rejettent une offre de compensation

Les Indiens et les Esquimaux de la baie James ont refusé les propositions du Gouvernement du Québec tendant à modifier le projet d'aménagement hydro-électrique d'une valeur de 5.8 milliards de dollars de la rivière La Grande et comportant une compensation de 100 millions de dollars qui leur aurait été versée au cours des dix prochaines années.

Le premier ministre Robert Bourassa proposait, à la fin de janvier, que certaines régions ne soient pas inondées, qu'une ou deux rivières tributaires ne soient pas touchées et qu'un des réservoirs ne soit pas créé. Les 100 millions de dollars seraient répartis comme il suit: 40 millions à une société de développement indigène et

60 millions sous la forme de redevances liées à l'exploitation des ressources de la région. En retour, si l'offre avait été acceptée, les populations indigènes de la baie James — environ 6,500 personnes — auraient renoncé par écrit à toute prétention à ce territoire de 135,000 milles, sauf une superficie de 2,000 milles carrés où ils auraient conservé des droits de chasse, de piégeage et de pêche.

En réponse à cette proposition, M. James O'Reilly principal conseiller juridique de l'Association des Indiens du Québec, a affirmé que ses clients poursuivraient leurs démarches pour empêcher la réalisation du projet. Il a précisé que le Gouvernement du Québec devrait offrir au moins quinze fois

plus de territoire s'il voulait vraiment conclure un règlement à l'amiable. “Ce serait le strict minimum”, a-t-il affirmé. Le président de l'Association des Inuit du nord du Québec dit, quant à lui, que l'offre de 100 millions peut paraître énorme mais que ce qui intéresse les indigènes “ce sont les terres et non l'argent”.

(Voir aussi les livraisons d'Hebdo Canada du 14 février 1973, p. 1, du 28 novembre 1973, p. 1, du 5 décembre 1973, p. 5 et du 23 janvier 1974, p. 6).

Radio-Canada va supprimer graduellement la publicité

Radio-Canada a l'intention de supprimer graduellement la publicité à la radio sur ses réseaux anglais et français au cours de l'année. Selon M. Laurent Picard, président de la Société, les revenus qu'elle procure ne sont pas suffisants par rapport aux problèmes qu'elle soulève. Les revenus nets que tirait Radio-Canada de la publicité radiophonique étaient de l'ordre d'un million de dollars. M. Picard a déclaré que la Société désirait aussi éliminer, à la télévision, les réclames destinées aux enfants; la publicité se trouverait également supprimée de certains genres d'émissions télévisées.

Mesures visant à améliorer le transport en commun à Ottawa

Le président du Conseil du Trésor, M. C.M. Drury, a annoncé que les ministères du Gouvernement fédéral situés dans la région d'Ottawa-Hull ont été priés de collaborer à la conception et à la mise en oeuvre de mesures destinées à échelonner les heures d'arrivée et de départ de leurs employés, afin de diminuer l'affluence des heures de pointe dans les transports en commun de la Région de la capitale nationale.

Les ministères et les organismes du Gouvernement fédéral sont invités à introduire, lorsque cela est possible, des horaires de travail échelonnés ou variables, ou à adopter d'autres mesures qui étaleront les heures d'arrivée et de départ de leurs employés, plus particulièrement dans le centre d'Ottawa.